



Stéphane LE FOLL
Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt
78, rue de Varenne
75349 Paris 07 SP

Paris, le 21 septembre 2016

Courrier en recto-verso envoyé en RAR + par mail

Objet : demande d'aides exceptionnelles pour les apiculteurs en raison de conditions météorologiques catastrophiques + retard versement subvention MAEC Apiculture 2015 et 2016

Monsieur le Ministre,

L'Union nationale de l'apiculture française vous a déjà alerté par courrier le 13 juillet dernier sur l'état catastrophique des récoltes de miel de printemps en 2016.

Après trois années consécutives extrêmement difficiles pour les apiculteurs français en termes de volumes de récoltes (2012 – 2013 – 2014), l'année 2015 a laissé entrevoir une lueur d'espoir... Malheureusement, les volumes de récoltes pour l'année 2016 ne sont pas au rendez-vous.

C'est pourquoi, l'Union Nationale de l'Apiculture Française **sonne l'alerte quant à la diminution de la production nationale de miel et la situation financière très tendue pour de très nombreux apiculteurs.**

Nul n'est besoin de vous rappeler que le devenir de l'abeille et donc de la filière apicole sur notre territoire sont devenus depuis quelques années très sombres. L'impact de l'agriculture dite intensive sur les ressources mellifères comme les intoxications et les effets sub-létaux des pesticides jouent notamment un rôle important dans cette dégradation particulièrement préoccupante.

Malheureusement, cette année encore, viennent se surajouter, à ces difficultés des **conditions météorologiques peu propices à l'activité apicole** dans la majorité des régions françaises au cours du printemps et de l'été : inondations, faibles températures, manque de soleil, longue période de vent du Nord, puis sécheresse et canicule...

Ces mauvaises conditions climatiques ont limité considérablement le développement des colonies qui très souvent ont souffert de disette allant parfois même dans les cas extrêmes jusqu'à la mort de l'essaim. Etant incapables de trouver à l'extérieur le nectar et le pollen suffisants à leur survie les abeilles ont dû être nourries alors qu'elles devaient récolter du miel...

A ce jour, les récoltes de miels de printemps, représentant traditionnellement une part importante de la production française, ont été quasi inexistantes : récoltes d'acacia très faibles à nulles, récoltes de colza en-deçà d'une année normale (malgré quelques exceptions locales). Quant aux récoltes de miels d'été, lavande, montagne, tournesol, sapin ou bruyère..., elles sont elles aussi très mauvaises dans la quasi-totalité des régions.

Par ailleurs, de très nombreux phénomènes d'essaimage, engendrés par les mauvaises conditions climatiques, ont été constatés dans de multiples endroits. Amputant la population de la ruche de près de la moitié de sa population initiale, ces essaimages se sont révélés également préjudiciables à la production de miel. Ils ont de surcroît des incidences négatives sur la fécondation des reines, ce qui contraint également les apiculteurs à un surcoût pour renouveler davantage reines et colonies.

Ces facteurs engendrent d'ores et déjà des **situations financières préoccupantes car plus que tendues pour de nombreux apiculteurs**, professionnels et pluriactifs. Le manque de production, le maintien du cheptel et de sa qualité, vous le comprendrez, sont des postes déterminants dans l'économie d'une exploitation apicole. De fait, un certain nombre d'apiculteurs encourent un risque réel d'une cessation d'activité dans les tous prochains mois...

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre de l'Agriculture, nous vous demandons, au nom des apiculteurs professionnels et pluriactifs que nous représentons, de **prendre des mesures d'urgence dès à présent** afin que la situation de la filière ne se dégrade davantage. Ces mesures doivent être à la hauteur de la réalité du préjudice économique subi...

Il n'est pas question de bénéficier de « mesurette », comme le Fonds d'allégement des charges que vous aviez mis en place pour répondre déjà aux faibles récoltes de 2013 qui n'a aucunement répondu aux besoins et aux attentes des apiculteurs (cf. lettre ouverte de plusieurs organisations apicoles du 27 septembre 2013), ou comme le dispositif d'aides aux apiculteurs des Pyrénées ayant été victimes de mortalités aigues (cf. lettre de l'UNAF du 7 juillet 2014)...

C'est pourquoi, il est impératif que :

- **l'apiculture soit reconnue en tant que calamité agricole**,
- qu'une **aide au financement des cotisations sociales et de certaines charges structurelles** soit mise en place,
- qu'une **aide exceptionnelle à la ruche** pour les apiculteurs détenteurs de plus de 50 ruches soit également mise en place, et ce, en priorité, pour les jeunes installés.

Seule, cette dernière aide, répondant au caractère d'urgence de la situation critique de l'apiculture française permettra d'apporter une aide concrète et efficace aux apiculteurs sinistrés

Par ailleurs, de nombreux adhérents nous ont également alertés sur le **retard des versements des subventions liées à la Mesure Agro-Environnementale et Climatique Apiculture pour 2015 et 2016**. Nul n'est besoin de vous rappeler que les MAEC sont passées sous forme de contrat entre un apiculteur et l'administration où les deux parties ont des engagements à respecter. L'Etat en ne versant pas les subventions ne respecte donc pas son engagement. Or, le versement de cette prime n'a d'utilité qu'en amont de la saison dans la mesure où elle permet aux apiculteurs de renouveler leurs essaims, ruches et divers matériels...

C'est pourquoi, nous vous demandons **d'intercéder auprès des services de votre Ministère afin que cette subvention soit versée très rapidement aux apiculteurs bénéficiaires**.



Les 27, 28, 29 et 30 octobre se déroulera à Clermont Ferrand, le Congrès National de l'Apiculture Française. Nous espérons que d'ici là, avec vos services, nous aurons trouvé les dispositifs financiers et administratifs pertinents pour venir en aide aux apiculteurs professionnels et pluriactifs.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération et restons à votre disposition pour élaborer ces mesures d'urgence.

Gilles LANIO
Président de l'UNAF